SECTION DU CALVADOS

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 5 juin 2018

Comité Technique Local du 5 juin 2018: Compte-rendu

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Approbation des procès-verbaux des séances des 25/09/2015 (2è convocation), 18/12/2015, 18/10/2016 (2è convocation), 05/01/2017 (2è convocation),**
2. **Adaptation des structures et du réseau - ASR 2019, pour avis ;**
3. **Mise en place des caisses sans numéraire dans les trésoreries de Honfleur, Condé et Caen-Municipale, pour information;**
4. **Questions diverses.**

Après la lecture des liminaires, le Président a répondu longuement en défendant son bilan et rejetant l'idée que les agents seraient insatisfaits. **Vos représentants FO-DGFiP** lui ont rétorqué que sa vision n'était pas la bonne et que les agents ayant subis des restructurations étaient pour certains désabusés, pour d'autres mécontents voire les deux à la fois et que certains étaient déjà sous le feu d'une nouvelle offensive de restructurations. Sur le bilan, ils ont pointé les décisions qui patinent faute de moyens financiers pour les réaliser, décisions qui déjà ne soulevaient pas l'enthousiasme. Un exemple, avec le transfert des EHPAD, avec des trésoreries qui devaient perdre la mission mais n'ont pour l'instant perdu que l'emploi correspondant et attendent que le calendrier soit établi pour le transfert et la trésorerie du CHU qui n'a pour l'heure ni les emplois, ni la mission et surtout aucune possibilité de préparer en amont le transfert avec les responsables des établissements concernés…

Vos représentants FO-DGFiP ont dénoncé des décisions basées uniquement sur une réduction des coûts de fonctionnement plutôt que de rechercher l'amélioration du service rendu à l'usager et de meilleures conditions de travail pour les agents. Ils ont déploré l'absence de vision pour le réseau avec l'exemple de la restructuration qui a entraîné la suppression de Tilly sur Seulles il y a à peine deux ans et sa volonté de supprimer désormais Villers bocage qui avait accueilli Tilly. Quelle image de nos services pour les élus !

Le plus cocasse, et qui pourrait faire sourire s'il ne s'agissait pas de notre devenir, c'est que le Président justifie les difficultés de réalisation en utilisant toutes les raisons invoquées par **les représentants FO** pour ne pas le faire. Il nous a indiqué qu'il regardait pas à pas ce qu'il faut faire et décidait ensuite. C'est pour **vos représentants FO-DGFiP** la méthode qu'il aurait fallu employer avant de valider les restructurations.

Après tous les satisfecit de notre directeur, nous sommes enfin entrés dans le sujet après une heure trente de quasi monologue. **Vos représentants FO-DGFiP** ont demandé que le point 3 qui était à l'ordre du jour pour information soit représenté dans un prochain CTL pour AVIS puisqu'il concerne l'organisation des services et ne constitue pas une information anodine. Il leur a été donné satisfaction.

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018

1. **Approbation des procès-verbaux**

APPROUVE

2. **Adaptation des structures et du réseau - ASR 2019, pour avis ;**

En préambule, **vos représentants FO-DGFiP** ont demandé au directeur s'il avait déjà pris contact avec les agents et lui on t indiqué que la fréquentation des postes ne se mesure pas avec CASTOR, car les gens ne viennent pas uniquement pour payer mais souvent pour demander des renseignements, des délais pas plus qu'avec ORCFA (qui ne comptabilise que la partie fiscale). Ils ont demandé quand la DGFiP serait dotée d'un véritable gestionnaire de file d'attente pour tous les sites à même de mesurer précisément le nombre de visites à nos guichets.

Vos représentants FO-DGFiP ont une nouvelle fois demandé que soit annoncé le calibrage en emplois des postes restructurés lors de la communication du projet de suppression d'un poste ou service afin de mieux contrôler l'hypocrisie du volet emploi qui vient en début d'année juste après une restructuration supprimer des chaises. Ils souhaitent également que soit communiqué en amont l'impact emploi pour tout le monde, indiquant où sera affecté, chaque agent dont le poste ou service est supprimé.

Fiche n°1 Suppression de la trésorerie de Pont l'Evêque :

Vos représentants FO-DGFiP ont tout d'abord indiqué que la commune la plus éloignée, Manerbe, et non pas Saint-Philibert des champs comme indiqué sur la fiche, se trouvait à 27 km et 29 mn de la trésorerie dont elle relèverait (Trouville). L'assiette de l'impôt se trouverait à Pont l'Evêque, le recouvrement de l'impôt à Cabourg, le recouvrement SPL à Trouville et les questions relatives à l'hôpital de Pont l'Evêque à Lisieux. Nous sommes loin du guichet fiscal unique tant prôné lors de la fusion DGI - DGCP.

Ils ont ensuite rappelé la décision de la direction, il y a à peine deux ans, de transférer la caisse gérée alors par le SIP de Pont l'évêque à la Trésorerie et dénoncé l'ineptie qui consiste aujourd'hui à refaire le chemin inverse, soulignant au passage l'argent jeté par les fenêtres pour faire et défaire le local du caissier. Un caissier qui sera isolé car seul au rez de chaussée puisque tous les agents du SIP sont installés à l'étage. En terme de sécurité, c'est totalement inconcevable. Quant à l'idée de rendre à la mairie une partie du rez de chaussée, elle paraît aberrante pour un directeur qui prône toujours la visibilité de l'enseigne DGFiP.

Commentaire FO : Une décision hors sol qui va fragiliser Pont l'Evêque. La promesse faite aux élus de maintenir une caisse pour le versement des régies n'a pour seul l'objectif que d'apaiser leur colère et leur crainte de voir la disparition pure et simple du site. Des agents qui ne souhaitent pas forcément quitter Pont l'Evêque et ne rejoindront peut-être pas Trouville. Le poste comptable d'accueil va se trouver de facto en plus grande difficulté. Voilà le résultat de la politique menée à la DGFiP.

Fiche N°2 Suppression de la Trésorerie de Villers-Bocage :

Vos représentants FO-DGFiP ont interrogé le Président sur les raisons de son choix entre Aunay et Villers sans obtenir de réponse acceptable. Notre directeur veut réunir les équipes sur un seul lieu mais on ne parle pas ici de trésoreries désertées par les agents mais d'un effectif de 11 agents, loin des critères de la DGFiP pour justifier la suppression, d'autant plus que Villers et Aunay sont des postes de catégorie C3. **Vos représentants FO-DGFiP** ont affirmé que Aunay aurait été sacrifié si les locaux de Villers avaient été plus attirants ce qui démontre l'opportunisme une fois de plus des décisions. Pourtant même reliftée il y a peu, la Trésorerie d'Aunay en s'agrandissant sur le deuxième étage devient moins fonctionnelle, il en serait d'ailleurs de même pour Villers. Alors pourquoi supprimer l'une des deux trésoreries sauf à permettre ainsi de nouvelles suppressions de personnel ?

Fiche N°3 Fusion du SIE de Vire avec le SIE de Caen Ouest :

Cette fusion avait été évoquée lors de l'audience que le directeur avait accordée à **FO** en début d'année et déjà **FO** avait alors soulevé la grande distance entre Vire et Caen (60km).

Pour mémoire, extrait du compte-rendu de l'audience : "A l'étude pour 2019 voire 2020, le rapatriement des missions des SIE de Vire et Falaise sur Caen avec possibilité de travailler à distance, même si de l'aveu du directeur, il ne s'agit pas d'un mode de fonctionnement opérationnel pour les agents."

L'impact n'est pas négligeable pour les agents s'ils devaient suivre la mission. Le directeur s'est donc engagé à ce que son successeur ne bouge pas les agents contre leur avis, lesquels feraient leur travail à distance. Les chaises seront dont transférées à Caen au fur et à mesure des départs.

Fiches N°4 et 5 fusion des SIP de Caen Est et Caen Nord et des SIE correspondants.

Fusion déjà présentée lors du plan de restructuration 2018 et non validée par Bercy, le directeur nous la représente cette année. **Vos représentants FO-DGFiP** ont dénoncé une nouvelle fois la création de structures trop importantes voire ingérables dont la seule finalité serait de donner des débouchés à des cadres supérieurs. Ils ont demandé à ce sujet le calibrage retenu pour les nouveaux postes créés ainsi que l'organisation retenue (nombre d'adjoints, grade, organisation fonctionnelle) et se sont inquiété du sort des comptables en place. Sur l'organisation fonctionnelle **vos représentants FO-DGFiP** ont accueilli favorablement le projet d'organiser des pôles à compétence dominante, système qui rencontre l'adhésion d'une grande partie des agents que **FO** avait rencontrés lors d'une visite de poste dans les 3 SIE de Caen il y a quelques mois.

Fiches N°6 à 9 : fusion des Services de Publicité Foncière (SPF) de Caen 1, 2, 3 (ex Vire) et 4 (ex Bayeux)

Vos représentants FO-DGFiP ont demandé le calibrage de la future structure et reclamé un état des délais de fichier pour chaque SPF du département. Ils ont indiqué que pour permettre la fusion des SPF, laquelle ne peut se faire que une par une, les délais du fichier doivent être rigoureusement identique pendant une période d'une semaine. La fusion des bases FIDJI est désormais possible mais nécessite une longue préparation et le respect de ces délais identiques. **Vos représentants FO-DGFiP** ont demandé pourquoi la direction précipitait les choses alors que l'expérimentation en cours, dans l'Orne notamment n'était pas achevée. Il semble une fois de plus que notre directeur veuille aller plus vite que la musique. L'essentiel pour **FO** serait de travailler à la réduction des délais du fichier. Le directeur a indiqué que le poste de Caen fusionné serait un "hors échelle B" et que la brigade nationale intervient sur les trois SPF de Caen et qu'au total 8 brigadiers vont être affectés. Il estime que le ralentissement du marché et l'intervention de la brigade, cumulés vont permettre de ramener le délai à moins de 100 jours en septembre !!! **Vos représentants FO-DGFiP** ont rétorqué au directeur que 4 brigadiers étaient affectés dans l'Orne depuis le début janvier et pourtant la fusion n'est pas achevée. Le département du Calvados est beaucoup plus important.

Fiche N°10 : fusion des SPF de Lisieux et Pont l'Evêque à Pont l'Evêque

Vos représentants FO-DGFiP estiment que cette fusion n'est qu'une étape avant la création d'un seul SPF au niveau départemental puis au niveau régional. La saisie par les notaires et la mise en place d'un contrôle hiérarchisé (à l'instar de ce qui existe avec le CHD dans les coloc va entraîner à terme une réduction de 40% de l'activité des SPF, de quoi générer une nouvelle source de suppressions d'emplois. La suppression du SIE puis de la Trésorerie de Pont l'Evêque constituent les prémices de l'abandon du site de Pont l'Evêque qui ne doit son salut pour l'instant qu'aux incertitudes de la mise en place du prélèvement à la source et qui contraint la direction à jouer la prudence sur la fusion du SIP-CDIF avec la Trésorerie de Trouville.

Sur l'ensemble des fiches, vos représentants FO-DGFiP ont voté "CONTRE".

FO DGFiP

Syndicaliste au quotidien

3. **Mise en place des caisses sans numéraire dans les trésoreries de Honfleur, Condé et Caen-Municipale, pour information;**

FO qui a demandé en préambule le report de ce point de l'ordre du jour afin qu'il soit soumis pour avis a dénoncé un nouveau recul du service public et ironisé sur l'argument de la direction générale qui prétend que supprimer le numéraire serait de nature à pérenniser le poste comptable. Le choix de Condé sur Noireau qui survit avec une épée de Damoclès au dessus de sa tête depuis longtemps déjà vient contredire cet argument. (plus de détails dans le compte-rendu à venir du CTL du 14 juin).

4. **Questions diverses.**

Vos représentants FO-DGFiP ont soulevé plusieurs points.

- **FO** a interrogé la direction sur le sort des EHPADs qui devaient être transférés en 2018 et dénoncé le flou artistique entretenu par la direction qui s'est pourtant empressée de supprimer des emplois dans les postes comptables qui perdent la gestion d'un établissement sans pour autant affecter à la trésorerie du CHU les effectifs nécessaires à l'exercice de la mission et sans mettre en place des formations correspondantes. **FO** a encore dénoncé l'isolement des postes et l'inquiétude légitimes des agents.
  La direction a indiqué que seul deux EHPADS sur les 7 restants à transférer rejoindraient la Trésorerie du CHU au 1er septembre 2018. Il s'agit des EHPADs de Douvre la délivrande et Isigny. Le CAMES et le FOA de Graye sur Mer ont déjà été transférés au 1er janvier 2018 suite à la fermeture de la Trésorerie de courseulles.

- **FO** a fait remonter un problème qui engendre du travail supplémentaire aux agents : retour des avis/ déclarations suite à la fusion des communes : la Poste ne délivre pas le courrier si la commune historique n'est pas indiquée. Le travail de mise à jour a été fait par les collègues (e-contact, iliad..) et les contribuables, mais apparemment **Majic** écrase cette donnée.... Tout est à refaire…

- Déménagement CDFIP Lisieux vers la rue des Petites Coutures :
  Les agents sont satisfaits de quitter les locaux et ne pas subir les désagréments des travaux place du 8 mai, cependant une question et une demande restent en suspens :
  Quid pour le pointage? à choisir les agents préfèrent le transfert de la badgeuse plutôt que de pointer sur un poste dédié, qui se révèlerait complexe et source d'erreurs suite à la mise en place de SIRHIUS : en effet le pointage se fait par connexion via l'identifiant portail, et cela suppose la déconnexion pour le suivant .....)
  Les collègues du recouvrement du SIP de lisieux souhaitaient une réunion entre le service compta de la direction et le caissier de Lisieux Intercom afin de déterminer les modalités de transfert des fonds; le SIP, pour des raisons de sécurité devenant une caisse sans numéraire. Le directeur a proposé d'ouvrir les droits applicatifs REC/RAR à Lisieux Intercom, proposition rejetée par les agents et **FO** : l'ouverture des droits n'implique pas la connaissance des applications pour le caissier de Lisieux Intercom et entraîne un problème concernant l'arrêté comptable du SIP devenant dépendant des transferts de la TS de Lisieux Intercom.
  Méconnaissance de la part du directeur de nos métiers!!!

Les représentants FO-DGFiP en CTL
TITULAIRES
Nathalie BLANCHOT, Géraldine TANQUEREL, Frédéric GABRIELLE, Eric GRANDMOUGIN, Bruno GILBERT
SUPPLEANTS
Ludovic BLANCHOT, Françoise DIMICOLI, Isabelle CAFFIAUX, Aurélia MASSIEU, Brigitte LOIR
EXPERT
Sophie BERTHELOT

N'HESITEZ PAS A APPELER LA PERMANENCE POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLEMES OU DEMANDER DES PRECISIONS.

FO DGFiP NOS DIFFÉRENCES FONT LA DIFFÉRENCE